



Commune de PLOUGUERNEAU

Dossier d'inscription au dispositif « ARGENT DE POCHE »

Nom :

Prénom :

Sexe (cochez) : M F

Date de naissance : / /

Adresse :

.....

Téléphone domicile :/ / / / ou portable :/ / / /

Mail :@.....

Situation (cochez) :

Lycéen(ne) ou Etudiant(e)

-> Précisez l'établissement :

Autre -> Précisez.....

Pièces à joindre :

- | | |
|---|--------------------------|
| ✓ Lettre de motivation | <input type="checkbox"/> |
| ✓ Photocopie pièce d'identité | <input type="checkbox"/> |
| ✓ Justificatif de domicile | <input type="checkbox"/> |
| ✓ Photocopie de l'attestation d'assuré social | <input type="checkbox"/> |
| ✓ Contrat de participation | <input type="checkbox"/> |
| ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile | <input type="checkbox"/> |
| ✓ Autorisation parentale | <input type="checkbox"/> |

PHOTO

d'identité

Partie à faire remplir impérativement par les parents ou le tuteur légal.
En cas d'absence de ces autorisations, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

Madame, Monsieur* : ,
Téléphone domicile :/..... / / / ou portable :/..... / / /
Mail :@.....

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points ci-dessus ainsi que du contrat auquel ma fille – mon fils* s'engage, autorise mon enfant :

NOM
Prénom
Domicilié(e)
.....

à participer à l'opération "Argent de poche".

- ✓ La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération "Argent de poche". En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité "Argent de poche" ne pourra avoir équivalence de salaire,
- ✓ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale,
- ✓ La commune s'engage à souscrire auprès de sa compagnie d'assurances, la SMACL, un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres. Il est toutefois vivement recommandé aux participants de souscrire à leur propre assurance responsabilité civile.
- ✓ La commune pourra contacter directement les jeunes inscrits sur le dispositif "Argent de poche"
- ✓ La commune se réserve le droit d'annuler des missions si les circonstances l'y obligent (intempéries, événements particuliers,...)

Fait à le / /
Signature du représentant légale précédée de la mention « Lu et approuvé »

* Rayer la mention inutile

AUTORISATION « DROIT D'IMAGE » à signer

Dans le cadre des chantiers "Argent de poche" des photos ou des reportages peuvent-être réalisés. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour communiquer sur le dispositif et présenter les chantiers réalisés par les jeunes sur la commune. En aucun cas les images ne serviront à des fins commerciales.

Merci de bien vouloir cocher :

- Autorise les prises de vue** **Refuse les prises de vue**

Fait à le/...../.....
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »